

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13.105

L'An deux Mille Treize, le 28 juin, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 21 juin 2013

DATE D'AFFICHAGE

Le 21 juin 2013

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme DUVERGER, M. GUIARD, Mme MAIRE, Mme MONJOIN, M. PAVON, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, Mme SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. LABIA représenté par M. QUENTIN
Mme LEFEBVRE représentée par Mme BARRAUD DUCHERON
M. MEGLIO représenté par M. GIRAUD
M. MERLE représenté par M. DENIS
M. REVOLAT représenté par Mme WILLMANN

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. SIMONNET, M. CHABASSE, Mme DESCHANP,
M. PRUDENCIO

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 30

Madame Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : INSTALLATION DE MADAME HUGUETTE MONJOIN DANS LES FONCTIONS DE CONSEILLERE MUNICIPALE EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR JACQUES LAPOUGE

RAPPORTEUR : M. LE DEPUTE-MAIRE

VOTE : UNANIMITE

Monsieur Jacques LAPOUGE, installé dans les fonctions de conseiller municipal lors du conseil municipal du 10 juin 2010, est décédé le samedi 6 avril 2013.

Conformément à l'article L. 270 du Code Electoral, la candidate suivante sur la liste "ROYAN AVEC VOUS" appelée à remplacer Monsieur LAPOUGE est Madame Huguette MONJOIN, qui a été convoquée pour la séance du Conseil Municipal du vendredi 21 juin 2013 et qui est déclarée installée dans ses fonctions de conseillère municipale.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 2 juillet 2013

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD